



1349915490

Concours / Examen : BIBLIOTHECAIRE
Session : 2023 Voie : EXTERNE
Spécialité : LETTRES ET SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
Épreuve : COMPOSITION

CONSIGNES

- / Remplir soigneusement sur chaque feuillet la zone d'identification en MAJUSCULES (numéro d'identifiant = numéro à 5 chiffres qui figure sur votre convocation)
- / Hormis dans la zone d'identification ci-dessus, ne pas indiquer votre prénom, nom, numéro ou tout autre signe distinctif sur la copie
- / Numéroté chaque page (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuillets dans le bon sens et dans l'ordre
- / Rédiger votre copie avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo à encre claire ou effaçable par friction
- / Ne joindre aucun brouillon

Depuis 1986, la Dotation générale de décentralisation a permis, à travers le concours spécial des bibliothèques, aux collectivités de développer leurs réseaux de lecture publique.

Les évolutions qu'ont connues les bibliothèques durant les décennies suivantes ont été très inégalement réparties sur le territoire français, les collectivités se saisissant de l'opportunité à des rythmes très variés.

L'hétérogénéité des réseaux s'explique aussi par de grandes différences dans les réalités de terrain d'une région à une autre, ou encore d'un centre urbain à un village isolé. Les réponses apportées ont donc par nécessité été très disparates.

Cependant, que ce soit au niveau d'une métropole ou d'une intercommunalité rurale, nombreuses ont été les tutelles qui ont vu l'intérêt de constituer leurs bibliothèques en réseaux.

En quoi ces réseaux permettent-ils aux collectivités territoriales de mener à bien leurs

1.16

politiques de lecture publique ?

Il convient tout d'abord de définir les enjeux de ces réseaux au sein de leurs territoires et auprès de leurs publics, pour ensuite se pencher sur les solutions que les réseaux de bibliothèques ont pu mettre en œuvre.

L'enjeu le plus apparent d'un réseau d'équipements tels que les bibliothèques est celui du maillage du territoire. En effet, une vision globale permet de faire un diagnostic des besoins tout en prenant en compte leur répartition géographique. On peut penser par exemple au réseau des médiathèques de la ville de Montpellier, entièrement sorti de terre entre la fin des années 1990 et le début des années 2000. Il dessert les différents quartiers de manière équitable et il est lui-même desservi par les lignes du tramway, conçu en parallèle.

Dans les territoires ruraux, où les bibliothèques sont souvent plus éloignées, il est vital pour la fréquentation que les réalités de tous les habitants soient prises en compte pour que le réseau de lecture publique leur soit plus accessible. Une bibliothèque ouverte seulement quelques heures, sur les horaires de travail, par exemple, n'aura que peu de chance

d'attirer les publics. Il vaut mieux proposer une bibliothèque qui dessert plus de communes et ouvre le dimanche, même si certains usagers doivent se déplacer.

Mais la position des bibliothèques dans le territoire n'est bien sûr pas le seul enjeu de leur mise en réseau. L'évolution contemporaine de l'offre de services en bibliothèque est elle aussi facilitée par le réseau.

Il y a de nombreuses possibilités de mutualisation qui s'ouvrent aux bibliothèques organisées en réseau, sous des formes très variées.

Un réseau de bibliothèque peut mettre son catalogue en commun, permettant ainsi aux usagers de consulter tous les documents disponibles, et éventuellement de les faire venir dans leur bibliothèque. Toute la gestion informatisée des bibliothèques du réseau peut de même être partagée, à travers un portail commun et/ou un système intégré de gestion des bibliothèques. Cela facilite l'utilisation pour les usagers, mais aussi pour les bibliothécaires et peut permettre de leur dégager du temps de travail.

Le réseau peut aller jusqu'à une politique documentaire commune, permettant ainsi une complémentarité des collections et une plus grande richesse de l'offre documentaire.

Penser la politique documentaire sur tout un territoire peut aussi permettre de mieux appréhender les besoins de toutes les populations et de concevoir une politique de médiation qui y répondra au mieux.

De manière concrète, comment les bibliothèques s'emparent-elles des problématiques

et possibilités qui s'ouvrent à elles quand elles fonctionnent en réseau ?

Tout d'abord, le réseau permet à la bibliothèque d'aller à la rencontre des publics éloignés ou empêchés.

Certains quartiers défavorisés sont géographiquement éloignés des bibliothèques. Dans la ville de Lyon, par exemple, malgré les seize bibliothèques du réseau, il reste difficile pour les familles de certains quartiers de s'y rendre. Le bibliobus permet de faire le relais, s'arrêtant à la porte des écoles, à l'heure de la sortie des classes. Les familles peuvent choisir des livres, en commander ou même s'inscrire, et des activités (musique, contes) sont parfois proposées. En plus de ses missions de lecture publique, la bibliothèque rassemble et crée du lien, en venant vers son public là où il se trouve et quand il s'y trouve. Le réseau de lecture publique d'Avignon, lui, s'est équipé d'idées box, conçues par Bibliothèques sans frontières. Le dispositif, accompagné de l'achat d'un véhicule vert, permet d'aller à la rencontre du public de manière encore plus ambitieuse, en créant des bibliothèques éphémères dans différents ^{parcs}, qui offrent des activités de médiation culturelle et mémorielle, en plus de l'offre documentaire classique. L'opération a été un tel succès qu'elle a conduit à la création de deux nouveaux postes.

Le réseau permet aussi aux bibliothèques de mettre en commun leurs ressources humaines, au profit des publics empêchés. À Vannes, le réseau des médiathèques peut ainsi "prêter" ses bibliothécaires six demi-journées par an pour aider à la gestion de la bibliothèque de la maison d'arrêt et y proposer des animations, comme des rencontres avec des auteurs et artistes.



1349915490

Concours / Examen : BIBLIOTHÉCAIRE
Session : 2023 Voie : EXTERNE
Spécialité : LETTRES ET SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
Épreuve : COMPOSITION

CONSIGNES

- / Remplir soigneusement sur chaque feuillet la zone d'identification en MAJUSCULES (numéro d'identifiant = numéro à 5 chiffres qui figure sur votre convocation)
- / Hormis dans la zone d'identification ci-dessus, ne pas indiquer votre prénom, nom, numéro ou tout autre signe distinctif sur la copie
- / Numéroté chaque page (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuillets dans le bon sens et dans l'ordre
- / Rédiger votre copie avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo à encre claire ou effaçable par friction
- / Ne joindre aucun brouillon

Au-delà d'un rapprochement avec les publics, la mise en réseau a permis une grande richesse dans l'offre de médiation et l'offre documentaire.

À l'échelle d'un territoire, il peut être intéressant de pouvoir explorer les archives, le catalogue ou l'offre mémérique de toutes les bibliothèques du réseau d'un seul "clic". Avec la transition bibliographique, il n'est pas exclu que certaines fonctionnalités soient élargies à des réseaux bien plus larges.

À l'instar des catalogues communs, les réseaux de bibliothèques proposent aussi des animations sur l'ensemble de leur territoire. Cela peut se faire à travers une exposition itinérante commanditée par la bibliothèque départementale de prêt, ou une programmation complémentaire dans une métropole. Dans une époque de coupes budgétaires, en particulier dans le domaine de la culture, les arguments de rentabilité, d'une exposition itinérante par exemple, ne sont pas à démontrer. Car c'est aussi des ressources bien

5.16

matérielles que les bibliothèques se partagent quand elles font parties d'un réseau.

En mutualisant certaines tâches, en effet, de petites bibliothèques de quartier réussissent à continuer à proposer un accueil et une médiation de qualité. C'est le cas de la bibliothèque jeunesse de la Guillotière à Lyon par exemple. Les ressources humaines, le catalogage, l'équipement des documents, etc. sont tous effectués à la bibliothèque centrale de la Part-Dieu, dégageant ainsi du temps pour des bibliothécaires dont le public réclame toute leur attention.

Ainsi les bibliothécaires conservent-elles les moyens de transmettre les connaissances et informations dont leurs publics ont besoin.

Le fonctionnement en réseau des bibliothèques, dans sa nature protéiforme, est donc non seulement un atout, mais aujourd'hui un pan indispensable des politiques de lecture publique. Nombreux sont les progrès réalisés dans les services aux usagers qui en dépendent, depuis la simplification des emprunts et retours de documents, jusqu'à la richesse des programmes de médiation des savoirs. Il semble évident que les progrès et innovations portés par des réseaux de bibliothèques en constante évolution vont continuer à se développer avec eux et à nourrir les politiques de lecture publique.

